



Compte rendu du CTA du 25 juin 2015

Début de séance : 9h

M. Fonderflick, secrétaire général, demande que les questions diverses soient transmises avec un délai de 24 heures.

La FSU rappelle que le règlement intérieur du CTA ne prévoit pas l'envoi en amont des questions diverses. Les élus de la FSU Guyane déplorent l'envoi tardif de documents et l'absence de certains autres concernant un point à l'ordre du jour.

La FSU demande l'ajout à l'ordre du jour de la question des AED, point prévu lors du dernier CTA.

Carte scolaire 1° degré

DAASEN : la mairie de Matoury nous a alerté sur des effectifs en augmentation et des listes d'attente.

Le document propose des ajustements, le principal changement est l'ouverture d'une **école Paul Castaing à St Laurent**.

La FSU Guyane demande le **constat d'effectifs** généraux, pour pouvoir étudier de façon précise ces propositions d'ajustement de carte scolaire.

Le DAASEN répond que les prévisions d'effectifs ont été remontées par les IEN et les mairies.

Avis de la FSU Guyane : il reste de gros problèmes non abordés dans ce document : sur **Matoury** des classes ferment (Larivot, Moucayas, St Michel), les locaux sont disponibles, pourquoi ne pas ré ouvrir puisque 80 élèves au moins sont en liste d'attente ? Sur **Grand Santi**, nous avons fortement contesté la fermeture de 2 classes de maternelle, une classe ré-ouvre aujourd'hui, nous resterons vigilants à la rentrée.

Le DAASEN reconnaît ne pas encore avoir tous les éléments sur Matoury. Des ajustements de rentrée seront à prévoir.

La FSU alerte à nouveau sur la non scolarisation ou mal scolarisation des élèves en situation de handicap, en particulier dans le 2° degré et dans l'ouest.

La FSU Guyane demande à nouveau une **étude complète de la scolarisation des élèves en situation de handicap** : nombre d'élèves pris en charge en CLIS/ULIS, nombre d'élèves avec notification pour cursus en milieu ordinaire avec aménagements (AVS, matériel...), nombre d'élèves en situation de handicap déscolarisés, nombre d'élèves avec notification laissés en milieu ordinaire faute de places. Les référents ASH disposent de ces chiffres, l'IEN ASH chargé de ce dossier en est garant.

Avis de la FSU : les élèves les plus fragiles sont délaissés en Guyane, nous attendons toujours une réponse à notre demande de création de postes de coordonateurs d'ULIS partout où des élèves en situation de handicap restent scolarisés en milieu ordinaire sans dispositif adapté.

L'administration promet cette étude.

VOTE = 10 abstentions

Ajustements administratifs :

Implantation d'un poste de catégorie A au lycée Michotte, en lieu et place d'un poste catégorie B qui sera implanté à Kourou.

La FSU Guyane rappelle qu'aucun document de travail n'a été fourni.

VOTE = 5 abstentions (FSU)

5 contre (UNSA)

Bilan du PAF

78% de candidatures désignées pour le 1^o degré, 75% pour le 2^o degré. Les durées moyennes de ces formations s'étalent de 0,5 à 3,4 journées/stagiaire. Une part importante du budget n'a pas été consommée.

Avis de la FSU Guyane : Bravo ! En Guyane on n'est pas formés mais très économes ! C'est inadmissible ! La **formation** des enseignants a réellement besoin de l'utilisation de la totalité du crédit. La formation initiale des PES est cumulée dans ces tableaux et fausse les chiffres (ce sont eux qui reçoivent en moyenne 3,4 journées de formation : c'est bien peu!!).

Ce document succin n'est pas un bilan ! Nous refusons ce recul alors qu'après plusieurs années de demandes et contestations réitérées nous avons enfin réussi à avoir un **bilan complet** et honnête.

La FSU Guyane exige que soient diffusés les éléments suivants :

- nombre d'enseignants ayant sollicité une inscription
- nombre d'enseignants inscrits non convoqués
- nombre de stages annulés : nombre de dispositifs annulés, nombre de jours de stages perdus, nombre de collègues touchés par ces annulations.
- raisons des annulations de ces stages
- nombre moyen de jours de stage par enseignant de l'académie, y compris s'il faut avouer que c'est proche de 0.

Les élus de la FSU ne sont pas d'accord :

- Les animations pédagogiques ne sont pas des stages
- La formation initiale est à différencier de la formation continue
- Plus de trois quart des formations sont à public désigné : il faut absolument changer, laisser les collègues décider des formations qui les intéressent.
- Pourquoi économiser ce budget ?
- Que devient-il année après année ?
- Pourquoi dans ce cas refuser de financer la venue de formateurs sur place ? Pourquoi refuser les départs en formation de collègues qui demandent des formations spécialisées ?

Avis de la FSU Guyane : nous avons besoin d'un vrai bilan, nous avons besoin de **transparence**. Nos collègues ont besoin de savoir pourquoi ils n'ont pas accès à de la formation dans cette académie.

Nous devons travailler avec des **chiffres réels et complets**, avouer, reconnaître ce qui n'a pas été réalisé, ce qui a échoué, faire un vrai bilan pour une réelle ambition au lieu ce ce PAF qui est

un fiasco année après année.

Aujourd'hui : quelle projection pour l'année prochaine ? On reporte les sommes non dépensées sans qu'aucune solution ne soit envisagée pour que les stages se déroulent vraiment. Ils seront annulés comme tous les ans. Les collègues n'ont plus **confiance**, trop de stages leur sont refusés par manque de remplaçants, les collègues ne consultent même plus le PAF, qui n'est qu'une coquille vide, qu'un catalogue sans les articles.

Il faut analyser l'utilisation de la BDFC, qui sert à effectuer des remplacements pour pallier des urgences, puis pour la formation statutaire initiale, non pour la formation continue.

La FSU réclame un débat de fond sur cette question.

Question du remplacement des collègues en stage.

Analyser, réfléchir à ce qui manque, est très urgent.

La formation continue est un enjeu important, une priorité nationale. On ne peut pas se contenter de discours, on a besoin d'actes durables maintenant et non de l'acceptation de ce recul que nous constatons tous.

Le DAASEN se dit pour un débat de fond. Un groupe de **pilotage académique** sera mis en place. Il constate un **paradoxe** entre l'état des compétences professionnelles nécessaires dans cette académie exceptionnelle, les demandes fortes du personnel et les économies faites par le PAF. On doit utiliser les moyens : l'académie ne refuse jamais des moyens pour la formation, sur sites isolés en particulier, c'est une question de pilotage à revoir. Oui nous devons chercher les raisons des annulations de formations, il faudra faire venir des formateurs compétents dans tous les domaines, pour former des personnels sur place.

2 décisions importantes pour l'année prochaine : un **redéploiement des moyens** budgétaires de l'académie, des **axes très clairs** qui permettront une plus grande réactivité. Les moyens pour la formation des contractuels sont bien spécifiés.

Il faut reconquérir la **confiance** des personnels.

Les 4 axes du **PAF 2015-2016** se répartiront en 4 parts identiques :

- Accompagner les équipes dans le cadre de la refondation de l'éducation prioritaire.
- Mettre en œuvre les priorités de la refondation de l'école.
- Accueillir, former et accompagner les néo-titulaires et les professeurs contractuels.
- Accompagner les professeurs et les éducateurs dans leur évolution professionnelle.

Le DAASEN annonce l'ouverture d'un master formateurs de formateurs.

Reste entière la question du remplacement des stagiaires.

Selon le secrétaire général : on ne fait pas d'économies sur la formation, on dépense toujours...

La FSU demande pourquoi ne pas prévoir un PAF qui colle au cahier des charges ?

L'administration annonce l'ouverture de 200 postes pour des étudiants inscrits dans un cursus de **Master en alternance**, avec déjà un nombre important de demandes d'inscriptions.

Avis de la FSU Guyane : nous serons très vigilants quant aux moyens mis en place pour leur accompagnement pédagogique sur le terrain. Sur quelle ligne budgétaire cela se fera-t-il ? Comment seront formés les enseignants qui les accueilleront ? Comment seront-ils indemnisés ? Réponse du SG : l'état donne 6,5 millions. Ces étudiants seront en alternance entre le terrain et l'université.

Le DAASEN précise que des professeurs formateurs académiques, mis à disposition à l'ESPE, assureront la formation. Sur le terrain : des PE sont déjà identifiés, ils seront rémunérés, et encadrés.

Avis de la FSU : nous avons des inquiétudes quant à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement de ces jeunes collègues pour une bonne entrée dans le métier.

VOTE sur la prévision du PAF 2015/2016

10 abstentions.

RIFSEP

Présentation par M. Pierre-Louis, DRH : c'est un nouveau régime indemnitaire, mis en place pour l'ensemble des personnels (sauf les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation). Circulaire 5 décembre 2014.

2 indemnités : l'IFSE (indemnité de fonction, sujétion, expertise), mensuelle, et le CIA (complément indemnitaire annuel), pas obligatoire, mis en place pour récompenser l'engagement professionnel.

Mise en place progressive mais rétroactive, entre le 1^o juillet 2015 et le 1^o janvier 2016.

Avis de la FSU : nous sommes contre les primes au mérite.

Répartition des AED :

L'administration avoue ne pas avoir eu le temps de préparer ce document. Pas d'augmentation du nombre des AED mais une nouvelle répartition pour tenir compte des REP+.

Avis de la FSU Guyane : Sans document complet, demandé depuis le dernier CTA, nous ne pouvons pas comprendre la réalité de la politique appliquée. Nous demandons au recteur de réclamer des postes au ministère.

Vote :

5 contre (FSU)

5 abstentions (UNSA).

Questions diverses de la FSU :

Gestion des non titulaires 1^o degré : nous demandons un groupe de travail de vérification des barèmes et des vœux, un groupe de travail pour les propositions de non reconduction. Nous rappelons que le rectorat s'était engagé à affecter en priorité les contractuels souhaitant rester en site isolé, or ce n'est toujours pas fait.

Détachements du 1^o vers le 2^o degré : nous demandons depuis plusieurs mois la liste des demandes, dans laquelle apparaîtraient les raisons d'un éventuel avis défavorable. Tous les collègues doivent être prévenus de la réponse accordée à leur demande.

Le SG estime que la liste des collègues acceptés pour un détachement doit nous suffire !

Avis de la FSU Guyane : nous dénonçons cette absence de transparence et ce mépris pour les collègues. La politique du recteur doit être annoncée en amont. Les collègues doivent comprendre, le traitement de leurs demandes doit être équitable. La liste des demandes doit nous être communiquée pour vérification (3 dossiers se sont « égarés » l'année dernière!), tous

les collègues doivent avoir une réponse écrite.
Le SG finit par s'engager à y remédier.

Recrutement des coordonateurs REP+ et des référents réussite : sur quels critères ? De quelle manière cela a-t-il été réalisé ?

Le DAASEN rappelle que les chefs d'établissement ont recruté ces collègues.

Avis de la FSU Guyane : ces entretiens se sont tenus sur des critères personnels et non professionnels, chaque chef d'établissement a fait son choix et plusieurs ont refusé de recevoir tous les candidats. Nous dénonçons cette opacité et demandons à l'administration de clarifier les horaires dus par ces collègues qui interviendront dans le 1^o et dans le 2^o degré. Nous tenons à rappeler que les PE affectés en collège ont des obligations de service d'enseignement de 21 heures.

Fin de séance : 13h30